



Pour citer cet article :

Ventré (Yves), « Le scoutisme à l'IPES de Saint-Hilaire », *Pour l'enfance coupable*, n°61, oct-déc 1945, pp. 21 - 24.



Enfants en justice
XIX-XX^{ème} siècles

LE SCOUTISME

A L'I. P. E. S. DE SAINT-HILAIRE

LA FORMATION. — Pourquoi ne pas faire de scoutisme avec nos garçons ? Déjà des idées avaient été jetées : il s'agissait d'un groupe de mérite avec des règles librement consenties.

D'accord avec le Directeur, en février 1941, le principe scout était admis. Mais il fallait plus, il fallait l'uniforme. C'était primordial pour nos garçons. Avec la tenue, ils changeaient d'âme, ils se sentiraient autres.

Des difficultés surgissent . le port de l'uniforme est interdit par l'occupant, il faudra passer outre. Cela n'a pas été sans mal. Nos garçons sont sortis presque tous les dimanches, ils ont campé, ils ont circulé dans les villes, sans ennui, jusqu'au jour où une journaliste bien intentionnée a produit dans un quotidien une belle photo de la troupe du « Toujours prêt », agrémentée d'un article très élogieux. Le réflexe allemand ne s'est pas fait attendre, mais on leur a expliqué que c'était la tenue de l'École. Ils l'ont cru et tout fut dit.

Comme autre difficulté, rencontrée au début, je citerai les culottes courtes. Je ne sais si vous pouvez imaginer le combat qu'ont livré nos garçons pour adopter ce vêtement. C'était l'hiver, il faisait froid, le respect humain s'en est mêlé car les jambes dépouillées des pantalons paraissaient plus blanches et plus fines, ils étaient la risée des 270 camarades et, il faut le dire, de certains membres du personnel.

Il y avait aussi un de mes camarades C..., Chef assistant d'une troupe éclaireur, qui était pour une adaptation de la méthode plus que pour le vrai scoutisme, car il redoutait qu'un résultat décevant ne fît tache sur le mouvement. Mais bientôt l'accord se fit, les difficultés s'aplanirent et le « Clan » fut inventé.

Il s'agit bien d'une invention, car nos souvenirs de scoutisme étaient lointains, les ouvrages de technique et les règlements faisaient défaut. L'appellation même de « Clan » ne représentait pas un Groupe de Routiers, ou d'apprentis Routiers, ce nom signifiait un groupe d'élèves désirent s'évader volontairement de la masse pour vivre une vie différente suivant des règles librement acceptées. La loi de l'Eclaireur, nous avons réussi à la retrouver. Quant à l'organisation du groupement, il découlait du but à atteindre, réalisé par la devise « De notre mieux » (plagiée aux Louveteaux) et l'insigne « Obstacle à franchir » (emprunté aux signes de piste).

NOS DÉBUTS. — Ces premiers points acquis, nous avons réussi à grouper une dizaine de garçons auxquels nous avons demandé de nous suivre. Il s'agissait de jouer franc jeu, dans les bois, en bons camarades. La première journée a été magni-

fique, toutes nos connaissances de jeu avaient été réunies. Il fallait réussir. Forts du succès, pressés de renouveler cette journée, nous avons parlé de réunion, de groupe d'amitié et de règles. Tout fut enlevé d'acclamation. La fois suivante, il fut question de tenue, le principe fut compris et désiré, mais ces maudites culottes courtes restaient le premier obstacle à franchir. Bref, la troisième fois, ce ne fut pas sans appréhension pour nous que la Troupe franchit la porte en chantant. L'effort était fait, le soir même, les garçons étaient réunis, le programme scout leur était présenté.

OCTOBRE 1941. — La route était ouverte.

Mais quel mélange ! Il y avait de tout dans nos règlements. Une loi scoute un uniforme tenant de l'éclaireur et du routier, une promesse où le garçon choisissait son patron (le plus souvent un Général ou un Explorateur), le cérémonial créé de toutes pièces. Le garçon était Aspirant pendant 2 à 3 mois, puis le jour de sa promesse, il recevait l'insigne et il devenait Eclaireur. « Le Clan » comprenait une Troupe composée de 2, 3 et à un certain moment 4 patrouilles. Les C.P. et le meneur étaient désignés parmi les plus capables. Fréquemment, quand un C.P. s'en allait, un garçon sortait du rang et prenait la charge.

Je ne puis vous décrire l'allant, l'enthousiasme de cette première Troupe où tout était à découvrir. De ces premiers Eclaireurs, nous garderons un souvenir inoubliable. L'un a apporté des chansons, l'autre a créé le chant du groupe, un autre..., tous ont fait œuvre de pionniers. Des Chefs se sont révélés, quelques-uns ont failli, mais la Troupe a progressé, malgré le renouvellement permanent de nos effectifs. Bientôt, et c'était en été 1942, il était question d'un camp de 15 jours.

LE PREMIER CAMP. — 35 garçons, trois Chefs (il fallait être prudent), une ferme entourée de bois à 50 km. de l'Ecole. Il s'agissait d'une part de perfectionner les 15 garçons du Clan, de les mettre à l'épreuve dans du pratique, face aux difficultés du camp dont ils assumeraient toutes les charges. Ceci, pour permettre, d'autre part à 20 de leurs camarades (ceux de l'Annexe de Chanteloup) âgés de 9 à 13 ans de se constituer en une Troupe Eclaireur-Louveteaux (on ne savait trop). Le succès des grands nous avait enhardis, avec de plus jeunes, que ne serait-il pas possible ?

Pour les petits, ce furent 15 jours de technique, de jeux, de chants, d'atmosphère, au bout desquels un examen nous a permis de mesurer leurs efforts.

Pour les grands, une formation faite de travail, de jeux, de veillées, de randonnées.

La veille du départ, une fête fut donnée pour remercier les habitants. Quelle ne fut pas notre joie d'y voir réunis tous les gens que nous avions rencontrés au cours du séjour. Nos hôtes, des cultivateurs voisins, le facteur, quelques habitants et commerçants du village, qui avaient fait 5 km. pour nous témoigner leur sympathie. Notre fête fut

réussie, bien qu'hâtivement montée. Je me souviens qu'elle comprenait deux parties dont l'une était une démonstration d'éducation physique, l'autre purement chorale. Dans cette dernière, nous représentions entre autre « le jeu des Corsaires ». Je n'ai jamais su qui fut le plus content de toute l'assemblée, mais il fut impossible d'empêcher ces braves gens de faire une collecte. C'eût été mal de refuser plus longtemps. L'argent fut versé au Patronage.

BILAN 1942. — Encouragé par cet exemple, l'Annexe de Bellevue avait bientôt sa Troupe.

En fin d'octobre, une cérémonie anniversaire s'est déroulée à l'emplacement où eut lieu la première promesse dite « La promotion Bayard ». Le rectangle formé par les dix garçons était agrandi. Devant nous, deux Troupes la 1^{re} Chanteloup et la 1^{re} Bellevue, groupant chacune 20 garçons, et le clan Routier « Bournazel » dont l'effectif était de 18, répartis en trois équipes.

1943. — Un Chef de Clan, Interne en médecine à l'Ecole, a contribué, pendant son séjour d'un an, à ramener nos règles vers l'orthodoxie. Il fallait cependant sauvegarder ce qui nous était particulier, car nos Routiers étaient des garçons ignorant tout, peu facile à conduire et, comment dirai-je spéciaux. Il leur fallait un scoutisme sur mesure. C'est ce que nous avons tâché de leur donner.

1944. — Le Groupe a acquis droit de vie. Les preuves sont faites. Il a répondu aux espoirs qui avaient été fondés sur lui. Pendant quatre ans, près de 250 garçons ont demandé à y entrer, 150 ont été acceptés. Malgré leur séjour plus ou moins court, tous ont reçu une formation susceptible de les faire agréer parmi de bons Scouts ou Apprentis Routiers. L'occupation nous empêchait de les signaler aux Chefs de Troupe. Des chefs se sont révélés, le Groupe a toujours été le premier présent quand il fallait servir sa foi, sa Patrie, ou son prochain. En faire partie était synonyme de vouloir devenir meilleur, plus fort, plus français.

La Libération nous permet de ne plus rester dans l'anonymat. Le Groupe Saint-Hilaire est maintenant rattaché directement au Scoutisme français, dont il est un groupe d'Extension.

Le Groupe Saint-Hilaire réunit toutes les confessions. Le garçon qui désire en faire partie doit avoir donné de nombreuses preuves de son désir de bien faire. Après un stage, en qualité d'Aspirant, il est admis à faire une promesse, valable uniquement pour le Groupe. Le garçon porte alors au béret l'insigne du Groupe et sur la chemise l'insigne du mouvement (S.D.F., E.D.F., Unioniste) auquel il désire s'inscrire. Lorsqu'il en est reconnu digne, il est invité à faire officiellement la promesse de l'Association qu'il a choisie et à laquelle il sera affilié par nos soins. A sa sortie, il est signalé au Chef de Troupe de sa résidence avec lequel il entrera en relations.

*
* *

Chefs, à qui nous adresserons un de nos garçons, sachez que vous recevrez directement une notice de renseignements, confidentielle et complète sur lui, vous pourrez ainsi mieux le connaître, donc mieux l'aider à rester fidèle à sa promesse.

Vous aurez ainsi contribué à le sauver.

Y. VENTRÉ.

(*Le Chef*. Revue mensuelle des Éclaireurs de France, n° 253.)
